

▼
Quality Guide

Votre guide pour la licence de qualité
Swiss Swimming



Table des matières

1.	Préface	1
	Swiss Swimming	1
	La licence de qualité.....	1
2.	Vision et mission de Swiss Swimming	1
3.	Plus-value par obtention de licence.....	2
	Valeur marchande de l'école de natation.....	2
	Plus-value par l'obtention d'une licence.....	2
4.	Licence de qualité.....	2
4.1	Standard de qualité	3
4.2	Contrôle de qualité	3
4.3	Taxes	3
4.4	Processus d'obtention de licence.....	3
	Affiliation.....	4
	Postulation	4
	La check-list.....	4
	Entretien, évaluation et attribution	4
	Validité.....	4
	Renouvellement de la licence.....	4
5.	Exigences à l'école de natation	5
5.1	Exigences générales.....	5
	Quality Coach.....	5
5.2	Direction et organisation de l'école de natation	5
	École de natation	5
	Personnel.....	5
	Assurances	5
	Plateforme d'information.....	6
5.3	Sécurité	6
	Formation en matière de sécurité	6
	Taille des groupes	6
	Situation relative à la sécurité sur place.....	6
5.4	Formation.....	6

Formation professeur de sports aquatiques (PSA) – Exigence minimale	7
Formation continue.....	7
5.5 Qualifications d'autres fonctions.....	7
Coach J+S	7
Responsable de stage Swiss Swimming	7
Assistants.....	7
5.6 Système de formation Kids	8
Organisation de cours.....	8
Système de distinctions	8
Formation en matière de sécurité – Contrôle de sécurité aquatique (CSA).....	8
5.7 Activité sportive consécutive.....	8
Autres organisations faîtières	8
5.8 Éthique	9
Charte éthique.....	9
Ambassadeur d'éthique	9
6. CG.....	9
7. Annexe	10
7.1 Aperçu de la check-list d'attribution des points.....	10
7.2 Liste des abréviations / Termes	11
Impressum	11

1. Préface

Swiss Swimming

Swiss Swimming est la fédération spécialisée et faitière du mouvement dans l'eau et joue dans cette fonction le rôle moteur des sports aquatiques suisses; elle dirige la formation des enfants et adultes dans l'eau. Les aspects de la sécurité et les mesures de prévention en matière de noyade sont essentielles de même que la promotion nationale de l'apprentissage de la natation.

En tant que centre de compétence de toutes les activités concernant les sports aquatiques, Swiss Swimming est leader de la formation des professeurs de sports aquatiques (PSA) et entraîneurs au niveau des enfants, du sport pour tous et du sport d'élite.

Pour cela Swiss Swimming applique les standards de qualité aussi bien en natation des enfants, qu'en sport de performance et encourage l'optimisation permanente.

La licence de qualité

La licence de qualité Swiss Swimming distingue les bonnes écoles de natation et les démarque des autres écoles de natation.

La licence de qualité Swiss Swimming crée un climat de confiance. Les écoles de natation qui détiennent la licence de qualité Swiss Swimming, s'engagent à garantir qualité et développement de leurs offres de formation. La licence de qualité Swiss Swimming rend cet engagement visible.

Les standards sont régulièrement contrôlés et développés.

La licence de qualité Swiss Swimming est protégée par le droit d'auteur et peut exclusivement être décernée par Swiss Swimming.

2. Vision et mission de Swiss Swimming

Swiss Swimming remplit les exigences courantes d'un système de gestion de qualité. La licence Swiss Swimming décerne une distinction aux bonnes écoles de natation et suit trois objectifs essentiels:

- Améliorer la transparence des offres de formation et des prestations de services pour les participants aux cours.
- Assurer la qualité des écoles de natation dans le sens des standards fixés et l'optimiser en permanence.
- Créer une base pour les décisions officielles (admission aux offres de cours collectifs et individuels, subventions e.a.).

Les écoles de natation titulaires d'une licence de qualité Swiss Swimming s'engagent à respecter, évaluer et développer la qualité de leurs offres de formation.

En tant que partenaire d'écoles de natation nouvelles et établies, Swiss Swimming soutient l'enseignement bien organisé, structuré, aussi bien en Suisse qu'au Liechtenstein.

Swiss Swimming s'engage pour que les enfants aient la possibilité d'apprendre à nager correctement et veut ainsi, par des mesures préventives diminuer le nombre d'accidents de noyade.

Swiss Swimming veut motiver le plus d'enfants possible pour les sports aquatiques et activités consécutives en natation.

Les institutions avec licence de qualité Swiss Swimming remplissent les critères d'écoles de natation à structures idéales et standards de sécurité conformes à la check-list de la licence de qualité. Elles acquièrent ainsi auprès des clients/parents et dans les communes une plus grande acceptation et une confiance. Elles sont commercialisables et concurrentielles et se démarquent des autres écoles de natation.

3. Plus-value par obtention de licence

Valeur marchande de l'école de natation

L'obtention d'une licence est en premier lieu le signe d'un enseignement de natation de haute qualité. Les parents qui cherchent une école de natation adaptée pour leurs enfants, ont l'assurance que dans une école de natation avec licence nationale de qualité

- les professeurs de sports aquatiques (PSA) ont une excellente formation méthodologique, technique et pédagogique.
- L'école de natation suit en tout temps les standards de sécurité en vigueur.

Plus-value par l'obtention d'une licence

La licence nationale de qualité implique les plus-values suivantes:

- soutien actif pour la gestion de qualité
- soutien actif pour toutes les questions concernant l'enseignement de la natation et l'organisation de l'école de natation (par exemple contrat de travail)
- utilisation du logo de qualité Swiss Swimming sur les médias imprimés et en ligne
- mention sur la page d'accueil de Swiss Swimming comme école de natation avec licence nationale de qualité
- utilisation du module de base de Swiss Swimming
- utilisation de la plateforme de l'emploi sur la page d'accueil de Swiss Swimming
- rabais au Web Shop de Swiss Swimming

4. Licence de qualité

Chaque institution qui propose des cours de natation, peut solliciter la „Licence de qualité Swiss Swimming“. L'école de natation licenciée obtient la reconnaissance

„École de natation avec licence nationale de qualité“

4.1 Standard de qualité

Une école de natation avec la „Licence de qualité Swiss Swimming“ correspond au standard de qualité le plus élevé. Celui-ci comprend les critères principaux suivants:

- Enseignement de natation de grande qualité:
La philosophie de Swiss Swimming, que les participants puissent vivre un enseignement de natation joyeux et orienté sur des objectifs, est mise en pratique dans les cours de natation.
- Les professeurs de sports aquatiques (PSA) sont très bien formés:
Les PSA ont suivi une formation correspondant au moins à un niveau d'enseignement Swiss Swimming ou équivalent.
- Concept de sécurité concluant
Les PSA sont tous au bénéfice d'une formation de sauvetage et BLS/AED valable (Brevet Plus Pool SSS ou équivalente).
La taille et la constellation des groupes sont adaptées à l'infrastructure et aux capacités des participants.
Les PSA connaissent les mesures d'urgence locales.

4.2 Contrôle de qualité

Swiss Swimming organise des contrôles de qualité dans les écoles de natation. Le résultat est ensuite discuté avec le Quality Coach.

En cas de non-respect des conditions fixées, Swiss Swimming a le droit de retirer la licence de qualité.

4.3 Taxes

Première obtention de licence (unique), y.c. plaquette:	CHF 500.-
Renouvellement de la licence (tous les deux ans), y.c. plaquette:	CHF 200.-

Dans ce prix n'est pas inclus la cotisation annuelle de base de membre de la Fédération suisse de natation (Swiss Swimming) en tant que club A ou B (en fonction des statuts 2017 le montant est de CHF 350.- pour un club B et de CHF 650.- pour un club A)

Les frais sont dus à la réception de la demande. Les frais ne seront pas remboursés en cas de non-respect des exigences de concession d'une licence.

La demande sera traitée après la réception des frais correspondants.

4.4 Processus d'obtention de licence

Swiss Swimming décerne la licence de qualité aux écoles de natation, si les conditions suivantes sont remplies:

- L'école de natation est membre ou a demandé l'affiliation à Swiss Swimming.
- La **postulation** a été déposée intégralement et dans les délais.
- La **check-list** a été remplie complètement, de manière conforme à la vérité et a été déposée.
- L'**entretien** avec le Quality Coach de l'école de natation a été positif.
- Le résultat de l'**évaluation** de la check-list est positif.

Affiliation

L'école de natation est déjà membre de Swiss Swimming ou a déposé une demande d'affiliation avec la postulation, conformément aux statuts.

Postulation

L'attribution de la licence se fait à la fin d'un trimestre. Les postulations complètes doivent parvenir à Swiss Swimming deux mois avant.

Une postulation comprend au moins:

- La check-list
- La taxe de postulation relative à la licence de qualité
- L'attestation d'assurance responsabilité civile d'entreprise
- Le numéro de décompte AVS de l'organisation
- La liste des PSA (*y.c. niveau de formation et domaine d'opération à l'école de natation*)
- L'attestation de formation en matière de sécurité des PSA
- Les statuts et/ou les conditions générales de l'école de natation

Les documents peuvent être envoyés à Swiss Swimming par courrier (Swiss Swimming, Maison du sport, Talgut-Zentrum 27, 3063 Ittigen) ou par mail (education@swiss-swimming.ch).

La check-list

Celle-ci est remplie intégralement et de manière véridique dans un document séparé et est déposée avec la postulation.

Entretien, évaluation et attribution

Swiss Swimming n'attribue la licence de qualité qu'après une soigneuse évaluation des postulations, un entretien avec les responsables de l'école de natation correspondante et si les conditions énumérées ci-dessus sont remplies.

La décision est communiquée à l'école de natation correspondante au plus tard à la fin du trimestre suivant. L'école de natation licenciée reçoit de Swiss Swimming une attestation avec le cachet „École de natation avec licence nationale de qualité“.

Validité

La „Licence de qualité Swiss Swimming“ est valable deux ans.

Les écoles de natation qui souhaitent changer les critères influençant les critères obligatoires ou le nombre minimal de points pendant la période de validité, doivent l'annoncer dans les 30 jours à Swiss Swimming. Swiss Swimming s'efforce de trouver des solutions de transition avec les écoles de natation.

En cas d'abus ou de violation des conditions générales (CG), Swiss Swimming peut retirer la licence de qualité aux écoles de natation (informations détaillées dans les CG).

Renouvellement de la licence

À la fin de la période de deux ans, les écoles de natation peuvent renouveler leur licence. Le renouvellement de la licence doit être demandé au plus tard trois mois avant l'expiration de la licence, pour poursuivre la licence sans interruption.

5. Exigences à l'école de natation

Les exigences pour obtenir la „Licence de qualité Swiss Swimming“ sont divisées en sept domaines principaux. La check-list contrôle le standard et la qualité des critères suivants.

1. Exigences générales
2. Direction et organisation de l'école de natation
3. Sécurité
4. Formation
5. Système de formation Kids
6. Activité sportive consécutive
7. Éthique

5.1 Exigences générales

Quality Coach

L'école de natation désigne un Quality Coach (single point of contact). La communication entre Swiss Swimming et l'école de natation licenciée passe principalement par le Quality Coach, ce qui permet la communication avec un seul interlocuteur et garantit que toutes les informations importantes soient transmises aux services appropriés.

5.2 Direction et organisation de l'école de natation

École de natation

Toutes les institutions et organisations qui proposent des cours de natation sont appelées écoles de natation et peuvent postuler pour la „Licence de qualité Swiss Swimming“ auprès de Swiss Swimming.

Personnel

L'école de natation licenciée applique de manière conséquente les lois des assurances sociales en vigueur. Les cotisations AVS des salaires des employés et des PSA sont calculées en conséquence (à partir d'un salaire annuel de CHF 2'300.-). Les PSA sont sous contrat de travail avec l'école de natation, qui présente clairement les conditions de travail. Sur demande Swiss Swimming met à disposition de l'école de natation un modèle de contrat de travail.

Pour l'assurance de qualité, Swiss Swimming recommande aux écoles de natation de mener des entretiens avec leurs PSA, de les accompagner et de les soutenir dans la fréquentation des cours

Assurances

L'école de natation possède une assurance responsabilité civile d'entreprise ou une solution équivalente.

Plateforme d'information

L'école de natation utilise ses propres canaux comme plateforme pour les informations de la formation Swiss Swimming Kids (par ex. page d'accueil, dépliants, prospectus de cours, vitrines etc.).

5.3 Sécurité

Il faut accorder une grande importance à la sécurité ainsi à la prévention des accidents pendant les cours.

Swiss Swimming recommande et évalue les aspects suivants:

Formation en matière de sécurité

Tous les PSA sont titulaires d'une formation de sauvetage et BLS/AED valable (Brevet Plus Pool SSS ou équivalent).

Taille des groupes

La taille des groupes doit être adaptée aux conditions du lieu et du personnel. Les aspects importants qui influencent la taille des groupes sont les infrastructures (profondeur de l'eau, espace, température de l'eau, surfaces d'eau séparées, piscine publique etc.), ainsi que le personnel (nombre de PSA ou assistants par groupe, taille du groupe, groupe hétérogène/homogène, niveau du groupe).

Pour garantir un enseignement sûr et efficace Swiss Swimming recommande généralement des groupes aussi petits que possible. Le nombre d'enfants ci-dessous ne doivent pas être dépassé.

Basic Level 1-3:	8 enfants par PSA,	9-14 enfants pour 2 PSA*
Basic Level 4-6:	10 enfants par PSA,	11-14 enfants pour 2 PSA*
Advanced Level 7-10:	10 enfants par PSA,	11-14 enfants pour 2 PSA*
Specific Level 1-6:	12 enfants par PSA,	13-16 enfants pour 2 PSA*

* resp. un PSA et un assistant

Situation relative à la sécurité sur place

Les PSA connaissent les endroits critiques dans les piscines (avec ou sans maître-nageur).

Les PSA connaissent également l'emplacement des équipements d'urgence tels que boutons d'urgence, téléphones, appareil AED et autres appareils de sauvetage. Ils sont capables de les utiliser en fonction de la situation.

Un concept d'urgence existe dans toutes les piscines.

5.4 Formation

Une condition de base pour un enseignement de qualité est un personnel ayant une très bonne formation. Une formation continue régulière et un échange d'expériences ciblé aident à développer les compétences exigées pour diriger des écoles de natation. Les formes d'enseignement et d'apprentissage doivent en permanence être adaptées aux dernières connaissances et développements de la spécialité. De nouvelles méthodes sont introduites et entretenues de manière ciblée. La méthodologie et la pédagogie constituent les éléments principaux de la formation et de la formation continue de Swiss Swimming. Un autre élément central est la sécurité pendant les cours de natation et la prévention des accidents.

Les responsables de l'école de natation étudient régulièrement les nouvelles méthodes en matière de sécurité, d'enseignement et d'apprentissage. Ils en examinent l'applicabilité et l'utilité.

Formation professeur de sports aquatiques (PSA) – Exigence minimale

Il est de la responsabilité de l'école de natation que les PSA soient titulaires d'une reconnaissance Swiss Swimming valable.

Les PSA doivent être formés dans les catégories d'âge respectifs et remplir ainsi les exigences minimales suivantes:

Assistants:	Formation de sauvetage et BLS/AED (Brevet Plus Pool SSS ou équivalent)
Kids Basic (Level 1-6):	Kids Coach Basic
Kids Advanced (Level 7-10):	Kids Coach
Kids Specific Sport pour tous:	PSA B*
Kids Specific Disciplines:	Entraîneur B*

* Ces formations comprennent des modules de la formation Jeunesse et Sport J+S. Les informations concernant les reconnaissances J+S se trouvent dans le concept de formation de Swiss Swimming (www.swiss-swimming.ch/education).

Formation continue

Tous les PSA des écoles de natation licenciées sont titulaires d'une reconnaissance valable du groupe cible correspondant et respectent les obligations de formation continue en vigueur, ce qui garantit que les PSA sont toujours à jour dans leur domaine de formation

5.5 Qualifications d'autres fonctions

Coach J+S

Le coach J+S conseille et soutient les PSA. Il est la personne de contact pour les personnes en formation et le lien entre l'école de natation et Jeunesse et Sport (J+S). Il a une vue d'ensemble du déroulement de la formation et de l'obligation de formation. Une grande partie des formations PSA est organisée en collaboration avec J+S. Le coach J+S se charge des inscriptions. Swiss Swimming recommande à l'école de natation la formation d'une personne comme coach J+S.

Responsable de stage Swiss Swimming

Le responsable de stage soutient, accompagne et encadre les Kids Coach débutants lors de leur stage.

Pour encadrer les stagiaires, Swiss Swimming recommande à l'école de natation la formation d'au moins un responsable de stage. Les responsables de stage peuvent aussi être engagés dans d'autres écoles de natation.

Assistants

Dans le sens de la sauvegarde des connaissances et de la promotion de la relève des PSA, des nageurs actifs et anciens sont engagés comme assistants dans les cours de natation pour transmettre aux nageurs plus jeunes leurs précieuses expériences et connaissances. De plus ils sont préparés à leur futur travail de PSA et découvrent le passage du nageur au moniteur.

Pendant toute la durée d'un cours bloc, l'assistant soutient le PSA et enseigne différentes parties. Le PSA conseille l'assistant. Ensemble ils analysent le travail et plus particulièrement les séquences d'enseignement. Les réflexions sont notées dans l'attestation prévue à cet effet.

5.6 Système de formation Kids

L'utilisation du système de formation Swiss Swimming Kids et de la philosophie y relative constitue un élément central pour obtenir la licence de qualité.

Organisation de cours

Swiss Swimming recommande à l'école de natation de planifier et d'organiser ses cours par trimestre (env. 12 leçons par cours bloc).

Selon le Level de formation, les différentes leçons devraient durer entre 30 et 60 minutes*.

Basic Level 1-3: 30-45 minutes

Basic Level 4-6: 45-60 minutes

Advanced: 50-60 minutes

Swiss Swimming recommande de proposer plusieurs unités d'enseignement par semaine particulièrement aux avancés (Advanced). Les enfants peuvent ainsi mettre en pratique et consolider ce qu'ils ont appris.

* Informations et exigences pour le décompte J+S se trouvent sur la page d'accueil de J+S (www.jugendundsport.ch).

Système de distinctions

L'école de natation licenciée utilise le système de distinctions officiel des Levels correspondants de la formation Swiss Swimming Kids.

Formation en matière de sécurité – Contrôle de sécurité aquatique (CSA)

Swiss Swimming recommande d'intégrer et d'examiner le CSA aux cours de natation. Il est important de solliciter les enfants en natation comme dans leur compétence aquatique resp. leur compétence d'auto-sauvetage.

5.7 Activité sportive consécutive

Avec sa solide formation de base, l'école de natation crée des conditions idéales pour les enfants, ce qui représente la première pierre sur le chemin du sport pour tous ou de performance.

L'école de natation montre aux parents et à leurs enfants les possibilités de continuations à la fin de la formation de base, par exemple les possibilités dans leur propre école de natation/club ou même dans les clubs voisins. L'école de natation contribue ainsi à donner aux enfants accès aux activités aquatiques pour leur vie future.

Autres organisations faïtières

La collaboration avec d'autres organisations faïtières ou institutions (J+S, Swiss Olympic, Cool and Clean etc.) au niveau de la formation et de la formation Kids est très précieuse et recommandée.

5.8 Éthique

Swiss Swimming est membre de l'organisation faîtière Swiss Olympic et s'engage beaucoup en faveur de ses principes d'éthique et de loyauté en sport. Swiss Swimming vit et transmet à ses clubs les principes édictés par Swiss Olympic.

Charte éthique

L'école de natation licenciée respecte la charte éthique de Swiss Olympic. Les principes pour un sport sain, respectueux et loyal constituent une obligation pour le sport en général. Les principes doivent en conséquence être intégrés dans les documents officiels de l'école de natation (statuts, contrats de travail, CG).

Ambassadeur d'éthique

L'école de natation est consciente de la problématique „Abus sexuels en sport“ ainsi que des processus d'intervention recommandés. Pour cela elle encourage le bon sens de ses PSA. Au moins une personne par école de natation participe en tant qu' „ambassadeur d'éthique“ tous les deux ans à une séance d'information de Swiss Swimming, J+S ou d'une autre institution.

6. CG

En déposant la postulation, y compris la check-list signée, l'école de natation accepte les conditions générales (CG) de la „Licence de qualité Swiss Swimming“. Ces directives entrent en vigueur en juin 2014, avec modification en août 2017.

7. Annexe

7.1 Aperçu de la check-list d'attribution des points

N	Titre	Points	Contrôle
1.1	Quality Coach	Obligation	
2.1	Assurances et attestations (responsabilité civile + n° AVS)	Obligation	
2.2	Plateforme d'information	2	
3.1	Formation en matière de sécurité (Compétence en matière de sauvetage aquatique)	Obligation	
3.2	Taille des groupes		
	Basic 1-3 max. 8 enfants	Obligation	
	Basic 4-6 max. 10 enfants	Obligation	
	Advanced max. 10 enfants	Obligation	
	Specific max. 12 enfants	Obligation	
3.3	Basic 1-3 max. 6 enfants	5	
	Basic 4-6 max. 8 enfants	5	
	Advanced max. 8 enfants	5	
	Specific max. 10 enfants	5	
3.3	Plan d'urgence	Obligation	
4.1	Formation PSA correspondant au moins au groupe cible	Obligation	
	1 PSA au moins avec brevet fédéral	10	
4.2	Coach J+S	5	
	Responsable de stage 1 personne au moins	5	
	Engagements d'assistants	5	
4.3	Formation continue PSA		
	Formations interne	5	
5.1	Formation Kids	Obligation	
5.2	Système de distinctions	Obligation	
5.3	Contrôle de sécurité aquatique CSA		
	Examen et information	2	
6.1	Activités sportives consécutives		
	Membre de Swiss Swimming	Obligation	
	Collaboration avec centre PDE	5	
7.1	Éthique		
	Intégration de la charte d'éthique	Obligation	
	Ambassadeur d'éthique „Abus sexuels“	Obligation	

7.2 Liste des abréviations / Termes

BLS: Basic Life Support (mesures de sauvetage de base)
AED: Automated external defibrillation (défibrillation externe automatique)
PSA: Professeur de sports aquatiques
J+S: Jeunesse et Sport
PDE: Centre de promotion de la relève

Impressum

Département de la formation Swiss Swimming
Swiss Swimming
Haus des Sports | Talgut-Zentrum 27 | CH-3063 Ittigen b. Bern

Tel: +41 31 359 72 72
Mail: education@swiss-swimming.ch | Web: www.swiss-swimming.ch

© 2017 Swiss Swimming
Tous droits réservés. Toute reproduction interdite.

Version 0.3